

Aux membres de la Caisse Desjardins du Coeur-de-l'Île

Le conseil d'administration de la Caisse Desjardins du Coeur-de-l'Île a récemment adopté un profil collectif enrichi en cohérence avec son membership et déterminé des cibles de compétence et de représentativité de ses membres. Cette démarche permet à la Caisse de faire un appel de candidatures en fonction de critères précis afin d'enrichir la composition de son conseil.

En préparation de la prochaine assemblée générale annuelle qui aura lieu le 16 avril 2019, étant donné que le mandat de 5 administrateurs arrive en renouvellement, le conseil d'administration lance dès maintenant un appel de candidatures en vue de pourvoir 5 postes d'administrateur. Les candidats doivent être membres de plein droit de la Caisse depuis au moins 90 jours à la date de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration doit posséder collectivement des compétences dans les domaines suivants :

- Expérience membres/clients
- Coopération
- Gestion financière
- Comptabilité
- Gouvernance
- Droit/déontologie
- Gestion des ressources humaines
- Communication
- Éducation
- Technologie de l'information

En plus de chercher des membres candidats possédant des compétences parmi celles énumérées ci-haut, le conseil d'administration est particulièrement à la recherche de candidats répondant à l'un ou l'autre des critères suivants :

- 1 homme et 4 femmes afin d'atteindre la parité au conseil;
- Groupe d'âge recherché : 35 à 49 ans;
- Représentant issu des communautés culturelles.

L'implication dans le milieu d'un candidat sera considérée comme un atout.

Pour connaître les conditions d'éligibilité, consultez la *Trousse d'information pour les candidats à la fonction d'administrateur* accessible sur le site Internet de la Caisse à l'adresse suivante : www.caisseducoeurdelile.com.

Vous pourrez obtenir le formulaire d'avis de candidature, dont l'usage est obligatoire, par le biais du site Internet de la Caisse ou en contactant madame Louise Bizier ou encore en vous présentant dans un des établissements de la Caisse. La date limite pour déposer votre candidature est le 12 février 2019 à 17h. Prenez note que votre candidature ne pourra être acceptée après ce délai.

Veuillez transmettre votre formulaire d'avis de candidature à : louise.k.bizier@desjardins.com ou encore à l'accueil d'un des établissements de la Caisse.

Michel Richer, président du Conseil d'administration